

# **CONSEIL D'ECOLES DICKENS/FRANK    04/11/2025**

Chr-es parents d'élèves,  
M le Directeur,

Je vous prie de trouver ci-dessous les réponses à apporter aux questions des parents d'élèves des écoles dont vous assurez la direction.

Je ne serai malheureusement pas présente, retenue par des horaires de travail quelque peu décalés, ma journée commençant ce 4 novembre 2025 à 18h00.

Croyez bien que je suis navrée de ne pas être présente, vous savez que cette représentation pour la ville me tient à cœur. Je le déplore d'autant plus qu'il s'agit là, d'après mes informations, du dernier conseil d'école complet de la mandature.

J'aimerais si cela est possible, que vous puissiez en faire par à votre équipe et aux parents d'élèves. Je salue la qualité de nos échanges ces 5 dernières années et j'espère avoir été à la hauteur des attentes, même s'il y a encore des points sur lesquels il faudra nécessairement continuer à progresser.

C'est donc avec émotion que je salue tout le monde, en particuliers les équipes pédagogiques qui font un incroyable travail quotidien auprès des enfants. Je sais à quel point leur métier est un engagement. Ils et Elles méritent tout mon respect.

Dans l'attente du compte rendu de ce premier conseil d'école de l'année 25/26, avec mes cordiales salutations.

Fatma NAKIB  
Adjointe du maire de Montpellier.

---

## **Questions Parents d'élèves et réponses des services de la ville de MONTPELLIER.**

**Barrière pompiers**  
**Quelles mesures peuvent être envisagées pour sécuriser la barrière et réduire l'usage inappropriate (signalisation, marquages, repositionnement) ?**

**Est-il possible de déplacer la barrière plus en retrait (par exemple après les places handicapées) afin de réduire les croisements difficiles entre enfants, vélos et poussettes ?**

Les équipes du pôle mobilités doivent se rendre sur site pour une évaluation. Un constat sera transmis à l'issue de cette visite.

### **City-stade**

Quand le city-stade sera-t-il isolé ou rendu moins visible depuis l'extérieur afin de protéger les enfants des interactions extérieures ?

Le city-stade, comme tous les équipements sportifs du Pôle Sports étant en libre accès à la population, indépendamment du fait qu'il soit utilisé en journée par l'école, ne peut donc, par définition, pas être isolé.

**La mise en place d'occultant peut néanmoins être envisagée.** Il faut dans ce cas mieux définir le besoin. La direction de l'école peut adresser une demande d'évaluation de faisabilité à : [equipements.sportifs.ville@montpellier.fr](mailto:equipements.sportifs.ville@montpellier.fr)

### **Mur végétalisé et végétalisation de la cour**

**Quand le mur végétalisé sera-t-il véritablement végétalisé et entretenu ?**

**Les plantations réalisées dans la cour ont-elles toutes pris ? Quels renouvellements ou compléments de végétalisation sont prévus, notamment des arbres pour ombrage en maternelle ?**

Adressez vos demandes via le portail e-service dédié. Voici le lien d'accès à la plateforme :

<https://montpellier.eservices.montpellier3m.fr/interne/formulaire-de-demande-annuelle-a-la-dnap/>

Si vous rencontrez une difficulté d'accès, vous pouvez contacter [mailys.rondot@montpellier.fr](mailto:mailys.rondot@montpellier.fr).

### **Qualité de l'air**

**La qualité de l'air sur l'école est-elle mesurée régulièrement ?**

Réponse : La qualité de l'air extérieur est mesurée dans toutes les écoles de la ville notamment les deux types de polluants majoritaires (NO<sub>2</sub> et PM). En effet, ce projet de surveillance est important pour une ville comme Montpellier qui repense ses espaces urbains en étendant les réseaux de transports en commun et piste cyclable et en limitant l'accès au centre-ville aux véhicules les moins polluants. Par ailleurs, des stations ATMO de référence sont placées à des endroits stratégiques de circulation afin d'évaluer les risques d'exposition de la population. Les résultats sont consultables au lien suivant :

[https://www.atmo-occitanie.org/montpellier#live\\_measurement](https://www.atmo-occitanie.org/montpellier#live_measurement)

**Organisation pendant la cantine : Pouvez vous préciser l'organisation du périscolaire pendant le temps de cantine : ateliers proposés, activités libres, planning par jour ?**

Réponse

Accueil et repas : Les enfants déjeunent à leur rythme, sans horaire fixe. Un animateur effectue un pointage à l'entrée de la cantine pour s'assurer que chaque enfant ait bien pris son repas.

Rassemblements : À 12h, deux rassemblements distincts sont organisés :

- Un groupe pour les plus jeunes,
- Un groupe pour les plus grands.

Cette séparation permet de limiter la taille des rassemblements (éitant ainsi un groupe de plus de 200 enfants) tout en transmettant les mêmes informations à tous.

Activités proposées : Un tableau des activités du jour est présenté après le rassemblement. Les enfants peuvent choisir entre :

- Des animations, intégrés à un projet pédagogique ou d'animation
- Des animations "à la carte"

**Quelles mesures sont prévues pour limiter l'impact du trafic sur Moulares sur la pollution de l'air à proximité de l'école ?**

**Consignes comportementales et pédagogiques : Pouvez vous préciser les conduites à tenir prévues avec l'équipe (zones de jeu autorisées selon température, accès à zones fraîches, usage de brumisateurs, écoute des enfants) et le calendrier de formation/sensibilisation du personnel ? Information et prévention auprès des enfants : Quelles actions d'information et de prévention auprès des élèves sont prévues pour détecter et prévenir les coups de chaleur ?**

Réponse

Dès les premiers jours de canicule, un message a été adressé aux directeurs d'écoles pour adapter les sorties : à pied, à proximité immédiate du centre (10 minutes maximum) pour se rendre dans un lieu climatisé ou de baignade ombragé (piscine, rivière) avec déplacement en transport climatisé et consignes renforcées d'hydratation et d'activité calme.

Dans les écoles sont proposées du rafraîchissement par des jeux d'eau. Nos équipes sont invitées à organiser un maximum d'activités avec de l'eau et à rafraîchir les cours. Des repas froids ont été servis dans tous les restaurants scolaires. L'objectif étant de supprimer l'utilisation des fours qui dégagent de la chaleur, limiter la pénibilité pour les agents ainsi que le réchauffement des restaurants scolaires situés à proximité des offices. La pénalité financière appliquée en cas d'absence des enfants inscrits au service de restauration scolaire a été levée pour la dernière semaine

d'école en raison de la canicule. Dans le même temps, l'Education Nationale a communiqué à tous les directeurs d'écoles les consignes pour adapter leur organisation et être attentifs à tout signe de dégradation de la santé des élèves :

<https://www.education.gouv.fr/vague-de-chaleur-le-ministere-rappelle-les-mesures-de-prevention-et-les-gestes-adequats> En outre, nous encourageons les directions à travailler main dans la main avec nos agents pour trouver des solutions adéquates dans ces situations d'urgence exceptionnelles. Soyez assurés que la Ville de Montpellier partage vos préoccupations en mettant tout en œuvre pour accompagner au mieux vos enfants dans leurs écoles et en adaptant la Ville aux défis climatiques actuels et à venir.

### **Plan canicule / conditions d'accueil**

**Question : Plan de canicule: Dispositif déployé : Quel dispositif a été déployé cette année pour protéger les enfants pendant les périodes de canicule ? Veuillez lister les actions et fournir un bref bilan de leur efficacité.**

Réponse : - Depuis 2023 et afin d'adapter les écoles aux fortes chaleurs, un schéma directeur de rénovation thermique dans les écoles a été déployé dans les écoles et crèches afin de programmer 6 millions d'euros d'investissement chaque année pour la rénovation thermique : selon la configuration des écoles, isolation par la toiture, isolation thermique extérieure et intérieure, traitement des façades, remplacement des fenêtres, pose de brises soleil orientables. En 2025, une trentaine d'écoles supplémentaires en bénéficieront. - A ce jour, toutes les écoles sont dotées de brasseurs d'air (plafonniers) et de ventilateurs mobiles. 83 écoles totalement dépourvues de salles climatisées ont été équipées d'une salle rafraîchie dont la température a été abaissée à 27°, permettant une rotation des enfants dans cet espace ; il s'agit à chaque fois de la plus grande salle de l'école (salle de psychomotricité, salle d'activités...). Ce plan a débuté en 2023 et s'achèvera en 2025 avec les 31 écoles supplémentaires. Les écoles qui ne seront pas équipées de salles rafraîchies sont celles qui disposent déjà de structures modulaires avec une climatisation ou les écoles neuves car leur conception répond aux objectifs d'isolation thermique. Au total, ce sont 2,8 millions d'euros investis pour cette opération. 6 millions d'euros par an sont engagés pour les écoles aux fortes chaleurs, il est nécessaire de vous rappeler qu'il n'existe pas un seul type de travaux pour s'adapter aux chaleurs, chaque école est traitée de manière individualisée.

Chaque école est donc traitée de manière individualisée par le PISE (Energie). A noter: -Remplacement des menuiseries dans 15 écoles dont Dickens. (Schoelcher maternelle, Camoens, Callas, Kurosawa, Luther King, Aristote, Painlevé, Dr Calmette, Dickens, Sun Yat Sen, Albrecht, Daudet, Ronsard, Florian et Simon ) -Rénovation de toiture dans 11 écoles dont Dickens : Brel, Malraux, Michel, Painlevé, Dr Calmette, Dickens (maternelle et élémentaire), Albrecht, Pape Carpentier, Ronsard et Simon - Isolation de toiture dans 10 écoles dont Dickens : Brel, Camoens, Painlevé, Aubigné, Dickens, Langevin, Condorcet, Figuier-Hugo et Simon Pour rappel, le Maire a également décidé de rafraîchir une salle par école, pour pouvoir faire face au réchauffement climatique et aux canicules. L'ensemble des écoles sera progressivement équipé, en priorisant les écoles à structure métallique, moins bien isolées. Celles disposant déjà de structures modulaires climatisées n'ont pas été

priorisées. 60 écoles ont été équipées entre 2022 et 2024 d'une pièce rafraîchie par un système de climatisation spécifique., 31 écoles supplémentaires sont concernées en 2025. Il faudrait se rapprocher du technicien de secteur afin d'évaluer les besoins et les opportunités de plan individualisé.